inspection académique
Haute-Garonne
académie
Toulouse

Villefranche, le 3 décembre 2008

L'inspecteur de l'Education Nationale

à

Madame Hennequin
Représentante des parents d'élèves
Ecole de Saint Léon

Madame

Inspection de l'Education nationale de Villefranche

Circonscription HG 9

29, rue de la République
31290
Villefranche de Lauragais

Téléphone
05. 61.81.57.58
Télécopie
05.62.71.05.13
Mél.
ien-hg9.villefranche@ac-toulouse .fr

OBJET : enseignement des langues vivantes à l'école de SAINT LEON

En réponse à votre courrier concernant l'enseignement des langues à l'école de Saint Léon, j'ai l'honneur de vous faire parvenir les informations suivantes :

1 - Une enquête académique é été lancée afin d'évaluer les besoin de chaque école.

2 - Cette enquête a permis de nommer des intervenants extérieurs dans les écoles où le nombre d'enseignants habilités à enseigner les langues était insuffisant.

3 - L'école de Saint Léon s'est vue attribuer un intervenant pour le cycle III. Il y enseigne à raison de 45 minutes par semaine au cours élémentaire 2 et de 1 heure par semaine au cours moyen.

Les horaires d'intervenant attribués à Saint Léon sont identiques à ceux attribués à toutes les écoles de Haute Garonne, une péréquation ayant été effectuée.

Restant prêt à répondre à vos questions, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre-Louis Fröhring